

AHMED BOUYACOUB[*]

Epargne et efficacité du système bancaire[**]

L'efficacité du système bancaire a rarement fait l'objet d'études particulières. Jusqu'à présent, les débats n'ont concerné, à des degrés divers, que l'industrie, le commerce et l'agriculture. Le système bancaire a lui-même participé à l'évaluation de ces secteurs. Naturellement, la question qui se pose est de savoir pourquoi les banques ont-elles échappé à une discussion publique de leurs performances, comme toutes les autres entreprises ?

Mais si l'on tente d'évaluer le système bancaire, les critères traditionnels de performance sont-ils véritablement significatifs ?

Dans les autres secteurs économiques, les analyses tiennent de plus en plus compte de la spécificité des entreprises et utilisent avec précaution les critères traditionnels de performance. Qu'en est-il du système bancaire ?

La réponse à ces deux importantes questions permet de formuler quelques hypothèses sur le statut économique des banques primaires en Algérie.

1 - L'évaluation du système bancaire

1.1. Les performances du secteur industriel vues par le système bancaire

Les réformes de 1970 et 1971 ont donné au système bancaire une place particulière dans le fonctionnement de l'économie. Il devait permettre la centralisation de l'ensemble des ressources financières disponibles, servir et contrôler toutes les activités économiques dans le cadre du plan national.

A ce titre, il participe largement à l'élaboration du bilan décennal de l'industrialisation. Son évaluation des performances du secteur industriel public peut se résumer de la manière suivante[1] :

- malgré sa croissance, le secteur industriel dégage de faibles ressources de son activité à cause de sa faible rentabilité.
- faiblesse du remboursement des crédits accordés aux entreprises dont les découverts bancaires sont très importants.
- les difficultés des entreprises justifient celles que connaissent les banques[2]. Cette idée se retrouve presque dans tous les écrits universitaires sur le système bancaire[3].
- les difficultés de fonctionnement des entreprises sont en grande partie dues à une "mauvaise gestion"[4].

1. 2. La non évaluation publique du système bancaire

Comment expliquer que le système bancaire et financier n'ait pas fait l'objet d'une évaluation comparable à celle des autres entreprises publiques ?

A notre avis, deux explications peuvent être avancées :

La première explication relève du mode d'industrialisation adopté par l'Algérie au cours de la décennie 1967 - 1978.

Dans la conception de "l'industrie industrialisante", le système bancaire occupe une place relativement secondaire par rapport aux secteurs de la production matérielle, et particulièrement l'industrie. Dans ce schéma, la sphère dite productive occupe la place motrice de l'économie. Le système bancaire n'en fait pas partie, ce qui explique son absence des comptes de la comptabilité nationale[5].

Mais selon cette conception, l'organisation et le fonctionnement des banques primaires auraient dû obéir aux impératifs des secteurs de la production matérielle. Or dans la pratique, le système bancaire et financier, sans être totalement dominé par le secteur industriel, n'en a pas moins perdu une partie de son pouvoir monétaire et financier selon certaines analyses[6]. Ainsi, au moment de l'élaboration du bilan décennal, le système bancaire et financier fournira l'essentiel des arguments utilisés contre les entreprises publiques industrielles, s'érigeant de fait en évaluateur.

La deuxième explication concerne la nature des banques.

Une conception qui accorde la priorité à la sphère matérielle néglige les autres sphères économiques et leur mode d'organisation. On sait que la forme "entreprise" ne devait concerner que l'industrie et à la limite le commerce au sein desquels elle n'a pratiquement pas fonctionné[7].

S'agissant des banques primaires, leurs statuts précisent bien qu'il s'agit de "société nationale... régie par la législation des sociétés anonymes" (B.N.A.) ou de "société nationale de banque" (C.P.A.).

Mais, dans la pratique, les banques primaires ont fonctionné comme un prolongement de l'appareil administratif du ministère des finances, du moins jusqu'en 1980. Elles finançaient les entreprises de manière quasi-automatique et obtenaient elles-mêmes des ressources de manière automatique. L'équilibre financier des banques ne posait aucun problème particulier.

Dans leurs relations avec les entreprises, les banques agissaient le plus souvent en organe administratif de l'Etat[8].

Ces deux explications traduisent en réalité le statut économique contradictoire des banques. Alors que la conception industrialiste aurait dû donner naissance à un système bancaire entièrement à l'image des entreprises publique, la pratique en a fait une véritable administration centrale qui tentait de tout contrôler. De ce fait, les banques comme les

administrations centrales n'ont pas fait l'objet d'une évaluation publique[9]. Mais qu'en pensent les entreprises ?.

1. 3. Les performances des banques vues par le secteur industriel

Pour expliquer les difficultés de son fonctionnement, le secteur industriel a adressé un certain nombre de critiques au système bancaire[10]. Nous ne retenons, ici, que les considérations liées aux performances des banques.

– Les banques ont développé un fonctionnement typiquement administratif

Il est reproché aux banques d'avoir pris l'habitude de ne réagir qu'à la vue d'un certain nombre d'autorisations et de documents administratifs émanant d'une multitude d'administrations parfois pour de simples opérations. De la même manière, les circulaires d'application du ministère des finances sont devenues autant de règlements pour les entreprises. Celles-ci constatent que la notion de risque est totalement absente de la gestion des banques. Ce qui explique la prolifération des procédures et certaines lenteurs quant au traitement des dossiers. C'est cette pratique qui permet de comprendre également pourquoi les procès de "mauvaise gestion" aient concerné tous les autres secteurs économiques sauf les banques.

– Les banques n'ont pas brillé par leur dynamisme commercial

Au cours de la décennie écoulée, la pratique bancaire a développé peu de procédures dynamiques pour instruire les dossiers et surtout pour sensibiliser les partenaires économiques à une gestion plus rationnelle.

Échappant aux contraintes de la production, on estime que les banques auraient pu jouer leur rôle de conseiller financier au lieu de s'ériger en contrôleur inefficace. Par ailleurs, leur action commerciale était très limitée puisqu'elles refusaient l'ouverture de comptes aux particuliers et le développement du nombre de leurs guichets, laissant ainsi s'échapper des ressources financières appréciables. On en arrive à la conclusion que la faiblesse du dynamisme commercial ne concerne pas uniquement les entreprises industrielles. Elle concerne de la même façon les banques primaires.

– La mobilisation de l'épargne par les banques

On estime que si la capacité de mobilisation de l'épargne, notamment des ménages, est un critère de bonne gestion pour une banque primaire, les banques primaires, en Algérie, n'ont pas été performantes.

Leurs ressources étant assurées par la banque centrale, le trésor et les emprunts extérieurs en dehors des dépôts des entreprises, les banques primaires ont négligé l'épargne des ménages. Leur situation leur permettait de mettre l'accent essentiellement sur le crédit[11].

A titre indicatif, l'épargne thésaurisée, telle qu'elle a été estimée[12], rapportée aux crédits accordés par les banques primaires à l'économie

représente des taux relativement élevés, notamment depuis 1978. Les taux ont évolué de la manière suivante :

1973.....	0,7 %
1974.....	2,6 %
1977.....	4 %
1978.....	15,6 %
1980.....	14 %
1981.....	18 %
1982	21 %

Sans aller jusqu'à affirmer que les banques primaires auraient pu drainer vers elles toute l'épargne thésaurisée, il ressort de ces chiffres que celle-ci aurait constitué une source de financement non négligeable.

L'ensemble de ces éléments expliquent pourquoi le système bancaire n'a pas fait l'objet d'une évaluation comparable à celle des entreprises industrielles. Il a même pu accréditer l'idée que les difficultés de son fonctionnement proviennent de la "mauvaise gestion" des entreprises faisant ainsi honneur à son image "au-dessus de tout soupçon". Cette idée se retrouve même dans les études universitaires qui lui ont été consacrées[13]. Mais pour une évaluation des performances, les critères traditionnels sont-ils significatifs en ce qui concerne les banques primaires ?

2 - Les critères traditionnels de performances et les banques primaires

Par critères traditionnels nous entendons les critères liés à l'équilibre financier et à la rentabilité, partant de l'idée que "les banques sont sensibles à leur marge bénéficiaire"[14]. Mais avant d'aborder cette question, il est important de rappeler les résultats de cette approche appliquée aux entreprises industrielles.

2. 1. L'évaluation des performances en termes traditionnels

– Concernant les entreprises publiques industrielles, et compte tenu des contraintes externes et internes qui pèsent sur leur fonctionnement, une analyse de performance à partir de critères liés à l'équilibre financier et à la rentabilité semble peu significative.

En effet, les déficits et déséquilibres financiers caractérisent toutes les entreprises industrielles, en dehors du secteur des hydrocarbures, depuis pratiquement 1971. La synthèse du bilan décennal en a largement rendu compte[15]. A titre d'illustration, les calculs menés à partir des Comptes Economiques donnent les résultats suivants en ce qui concerne la marge bénéficiaire. Celle-ci est obtenue par le rapport entre l'excédent net d'exploitation et le chiffre d'affaire.

1969	+ 3,06 %
1971	- 0,85 %
1975	- 3,4 %
1978	+ 0,4 %

1980.....	- 4,3 %
1982	- 3,4 %
1969-1982	- 1,6 %

Selon ces calculs, le secteur public industriel hors hydrocarbures aurait perdu presque 2 % de son chiffre d'affaires cumulé de toute la période 1969-1982, alors que le secteur privé industriel a réalisé une marge de presque 9 % **[16]**.

D'autres calculs de rentabilité font dire au Ministre des Finances que "l'outil de production en place ou en cours de réalisation apparaît de plus en plus comme une source de désaccumulation" **[17]**.

D'une manière générale, ce sont les critères liés à la rentabilité qui ont servi de base à l'évaluation des entreprises industrielles au cours du premier séminaire des cadres gestionnaires réuni en février 1981. Bien entendu, la question des critères de performance reste posée, car les représentants de l'industrie mettent en avant des indicateurs liés plutôt à la performance économique et sociale. Mais il s'agit là d'un autre débat. Retenons seulement que l'application de critères traditionnels de performance aux entreprises industrielles donne de celles-ci une image peu flatteuse.

– Concernant les banques primaires, l'application de ces critères permettrait de conclure à leur bonne santé.

Mais l'analyse des conditions de réalisation de la rentabilité dans les banques primaires permet de formuler des réserves quant à la validité d'une conclusion sur leurs bonnes performances, pour au moins deux raisons :

Premièrement, les banques profitent de la masse des crédits qu'elles accordent aux entreprises soumises à une dynamique de croissance qui leur est externe. Le volume des intérêts perçus par les banques ne dépend pas de leur action commerciale mais d'une situation institutionnelle.

Deuxièmement, les banques primaires n'ont aucun mérite quant à la mobilisation des ressources financières.

Celles-ci sont mises à leur disposition de manière également institutionnelle. Elles n'ont développé aucune action commerciale d'envergure pour récupérer l'épargne des ménages, par exemple.

Ces arguments limitent la signification des résultats qu'on peut tirer d'une utilisation de critères liés à la rentabilité financière au sein des banques primaires en Algérie.

2. 2. Les critères liés à l'équilibre financier des banques primaires **[18]**

– Le fonds de roulement : Alors que pour la plupart des entreprises industrielles, il a été très insuffisant voire négatif au cours de la période 1967-1978, pour les banques primaires, il a été largement positif. Il a été

multiplié par 40 entre 1971 et 1982. Mais, pour ces dernières, il ne semble pas avoir une grande signification économique.

– Les besoins de financement : Ils ont été très importants pour les banques. Leur volume a été multiplié par 15 entre 1971 et 1982. Cette croissance s'explique par celle des entreprises. Mais il y a lieu de s'interroger sur la signification de cet indicateur quand les banques obtiennent un refinancement automatique.

– Le ratio de solvabilité : Cet indicateur montre que les banques primaires ont une forte dépendance financière. Mais de 1970 à 1982, elles ont nettement amélioré leur situation, comme l'indiquent les chiffres suivants :

$$\text{Le ratio de solvabilité} = \frac{\text{Fonds propres}}{\text{Ensemble des engagements}}$$

1970 à 1975 entre 3 et 4 %
 1976 à 1978 entre 5 et 7 %
 1980 à 1982 entre 10 et 11 %

– Le coefficient de liquidité : **[19]** : Il s'agit du rapport entre les avoirs réalisables et disponibles sur les engagements à court terme. Ce taux a évolué de la manière suivante (en pourcentage) :

1967	60,4 %
1969	50,4 %
1971	37,5 %
1973	59,6 %
1974-1976	35 %
1978	39 %

Ce taux a connu une chute importante entre 1967 et 1978. L'ancienne réglementation applicable aux banques commerciales prévoyait un taux minimum de 60 %. Mais de taux a-t-il un sens pour une banque primaire liée institutionnellement à un secteur économique.

– Les crédits bancaires : Leur volume a connu une grande croissance. Mais il s'agit là également d'une croissance dont la dynamique est externe par rapport aux utilisateurs et aux banques. Entre 1971 et 1982, le volume des crédits bancaires (court, moyen, long terme) a été multiplié par 12. Les différents types de crédits ont connu sensiblement la même croissance. A titre de comparaison, notons que la production intérieure brute a été multipliée par un peu plus de 8 au cours de la même période.

L'ensemble de ces indicateurs mettent en relief la relation Banques-Entreprises et suggèrent que les difficultés des banques sont engendrées par les entreprises. Mais les difficultés financières des entreprises ne profitent-elles pas aux banques ?

2. 3. La rentabilité des banques primaires

Certains calculs montrent que malgré les déséquilibres financiers apparents dans leurs bilans, les banques primaires jouissent relativement d'une bonne rentabilité financière.

Nous avons calculé deux types d'indicateurs significatifs, à notre avis, de la nature économique des banques. Le premier indicateur est un rapport entre les intérêts versés et les intérêts perçus. Nous l'appelons le ratio du coût de l'activité.

Le deuxième indicateur est un rapport entre les résultats et les fonds propres. C'est un critère classique de rentabilité.

2.3.1. Le coût de l'activité bancaire

Schématiquement, l'activité bancaire tourne autour de la collecte et la distribution des ressources financières. Cette fonction d'intermédiation est rémunérée, en grande partie, par la différence positive entre la masse des intérêts débiteurs et celle des intérêts créditeurs.

Le rapport entre ces deux types d'intérêts donne à notre avis la mesure de l'activité bancaire, surtout pour des banques primaires placés le plus souvent dans l'obligation d'accorder des crédits. Ce rapport permet de savoir si cette situation institutionnelle profite ou non aux banques. Il aurait été intéressant de calculer également le coût moyen des dépôts et le coût moyen des crédits. Mais les statistiques disponibles ne le permettent pas.

Pour les trois banques primaires (BNA, BEA, CPA), le ratio du coût de l'activité bancaire a évolué de la manière suivante [20] :

ANNEES	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	79	80
LE RATIO EN %	18	21	18	28	23	35	33	35	45
INDICE DES FONDS PROPRES	100	204	127	276	553	509	/	810	1000

L'évolution de ce ratio montre que l'activité bancaire en se développant est devenue de plus en plus onéreuse pour les banques. En effet, entre 1972 et 1980, le volume des intérêts perçus a été multiplié par 8 alors que celui des intérêts versés a été multiplié par 20. Jusqu'en 1976, les banques primaires exerçaient l'intermédiation financière d'une manière très profitable. Ces chiffres montrent que la croissance de l'activité bancaire s'est traduite négativement sur la rentabilité des banques. En 1980, les banques doivent reverser presque la moitié des intérêts perçus à leurs fournisseurs de ressources. La moitié restante doit pouvoir financer tout le fonctionnement et rémunérer les fonds propres. Il est à noter que ceux-ci ont été multipliés par 10 entre 1972 et 1980, alors que le solde des intérêts ne l'a été que par 5.

Ces calculs montrent qu'il y a un net changement dans les performances des banques primaires à partir de 1977 et de manière significative à partir de 1980. Il est curieux de constater que le renversement de la tendance du ratio du coût de l'activité bancaire correspond aux périodes où la masse des fonds propres a connu une très forte croissance.

Peut-on conclure que la baisse de la dépendance financière s'est traduite par une baisse de la rentabilité ? C'est ce que confirme l'évolution du taux de rentabilité.

2.3.2. Le taux de rentabilité

Le taux de rentabilité traduit la rémunération des fonds propres qui est un élément important de l'analyse de l'activité bancaire. Pour les trois banques, il a évolué de la manière suivante (en pourcentage)^[21] :

	1968	69	70	71	72	73	74	75	76	77	79	80	81	82
BNA	84	59	63	36	89	72	55	152	56	84	59	50	49	29
BEA	110	114	129	135	172	184	127	124	96	95	56	50	43	107
CPA	16	17	27	23	39	44	141	82	84	64	66	50	44	38

Avant d'analyser les principales tendances qui se dégagent de ce tableau, il est permis de tirer les conclusions suivantes :

1°) Le système bancaire a connu des taux de rentabilité relativement très élevés. Sur toute la période, la moyenne des taux pour chaque banque est la suivante :

B.N.A	67 %
B.E.A	110 %
C.P.A	53 %

2°) Les taux de rentabilité sont très différents d'une banque à une autre. Y a-t-il une relation avec les secteurs économiques qu'elles gèrent ?.

3°) Ces taux ont connu des évolutions contradictoires. Quand il y a baisse dans une banque, il y a hausse dans l'autre.

4°) Il y a une tendance à l'égalisation de ces taux à partir de 1979 dans le sens de la baisse surtout pour la BNA et le CPA.

5°) Les principales tendances :

– La B.N.A. (trois périodes) :

1967 - 1971 une chute régulière passant de 94 % à 36 %
 1972 - 1977 fluctuation du taux avec une pointe en 1975 : 152 %
 1978 - 1983 chute régulière. Le taux passe de 59 % à 16 %.

– La B.E.A. (trois périodes) :

1968-1973 une croissance régulière de 110 % à 184 %
 1974-1977 une chute régulière de 127 % à 95 %.
 1978-1981 niveau plus faible et chute régulière de 56 % à 43 %.

– Le C.P.A. (Trois périodes) :

1967-1973 une très forte croissance de 16 % à 44 %
 1974 il atteint le taux le plus élevé de son histoire : 141 %.

1975-1982 à partir d'un niveau élevé chute régulière passant de 82 % à 38 %.

Globalement le système bancaire a connu trois périodes en matière d'évolution des taux de rentabilité.

- La période d'avant les grandes réformes 1970-71
- La période regroupant à peu près les deux plans quadriennaux.
- La dernière période allant de 1978 à 1982.

Il est intéressant de noter que cette périodisation correspond globalement à l'ensemble des éléments que nous avons analysés. La dernière période est marquée par une chute régulière des taux de rentabilité (16 % pour la BNA en 1983 et 38 % pour le CPA en 1982).

Une étude approfondie de la gestion des banques primaires permettrait certainement de comprendre l'ensemble de ces aspects apparemment contradictoires.

Conclusion

L'ensemble des questions soulevées concernent en réalité le statut économique des banques primaires en Algérie. Autrement dit, ont-elles fonctionné comme de véritables entreprises ?

Concernant l'évaluation des entreprises non financières, le système bancaire a tendance à utiliser les critères traditionnels de performance. Il en tire des conclusions négatives. Ce qui lui permet de justifier les difficultés de son fonctionnement.

Mais l'utilisation de ces mêmes critères, et notamment le taux de rentabilité, révèle que les banques primaires ont connu des périodes très fastes avec des taux excessivement élevés, alors que le secteur industriel souffrait de ses déficits financiers. Les difficultés financières des entreprises procuraient des intérêts substantiels aux banques. Le malheur des entreprises faisait en quelque sorte le bonheur des banques.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que le mode de financement des banques influe directement sur leur rentabilité. La baisse de leur dépendance financière s'est traduite par une baisse de leur rentabilité, ce qui est apparemment paradoxal. Mais cette contradiction apparente s'explique peut être par l'évolution de la nature économique des banques primaires. En tant qu'organes administratifs, elles ont réalisé des taux de rentabilité très élevés. Leur passage à la forme "entreprise" se traduit-elle par une baisse de ces taux ? Il s'agit là d'une hypothèse qu'il faut approfondir pour analyser l'évolution du statut économique des banques primaires et comprendre les dernières réformes intervenues dans le système bancaire[22].

Notes

[*] Maître-Assistant à l'Institut des Sciences Economiques d'Oran. Chercheur-Associé au C.R.E.A.D.

[]** Cet article a été rédigé à partir d'une communication présentée au Symposium sur "L'EPARGNE" organisé par l'ISE d'Oran le 19 Octobre 1985.

[1] Communication du Ministre des Finances au séminaire des cadres gestionnaires réuni en Février 1981, publiée in Revue Financière, Mars 1981.

[2] Cette idée a été largement développée par le Ministre des Finances, op. cit.
Elle a également servi d'hypothèse implicite aux travaux du séminaire sur le refinancement des banques primaires organisé par l'INFORE, ISE Oran en JUIN 1985.

[3] Particulièrement deux mémoires de Magister soutenus à l'ISE Oran.
Fouad HAKIKI, Monnaie et économie de crédit. Cas de l'Algérie, Mars 1985, 550 p.
MOHAMED. H. RAHIEL, Financement des investissements et inflation en Algérie, Mai 1985, 242 p.

[4] Beaucoup d'exemples de cette "mauvaise gestion" ont été cités par le Ministre des Finances, op. cit.

[5] Mourad LABIDI, Comptabilité Nationale, OPU, 1982.
L'Auteur note que "jusqu'à présent, la comptabilité nationale algérienne a relativement négligé l'établissement de comptes financiers et de tableaux d'opérations financières. Pourtant, les informations statistiques nécessaires sont assez facilement collectées et centralisées" p. 319.

[6] Particulièrement celles de C. PALLOIX, les entreprises publiques algériennes : contraintes monétaires et contraintes financières, Colloque ISE Oran, Avril 1982.

[7] A. BOUYACOUB, L'entreprise publique en Algérie et ses modes de gestion, 1962-1982, Thèse de Doctorat d'Etat es-sciences économiques, ISE, Oran Avril 1985.

[8] F. HAKIKI soutient que les banques primaires jouent le rôle "d'amortisseur financier" in les crédits d'investissement et les banques primaires en Algérie, Symposium de l'INFORE, sur le refinancement des banques primaires, Juin 1985 ; ISE, Oran.
Par ailleurs, le Ministre des Finances a sévèrement critiqué le rôle que les entreprises veulent faire jouer aux banques, en déclarant notamment que "la banque ne saurait être le caissier de l'entreprise qui exécute tous les ordres de paiement émis par celle-ci", op. cit.

[9] Nous nous interrogeons déjà sur le statut économique des banques primaires au cours du Symposium sur l'endettement des entreprises publiques organisé par l'INFORE en décembre 1984 ISE Oran. Cf. notamment la synthèse.

[10] Rapport sur les problèmes financiers des entreprises socialistes, 2 tomes et 1 annexe, Ministère des Industries Légères, Août 1978.

[11] F. HAKIKI, Monnaie et crédit op. cit.

[12] Les calculs ont été effectués d'après les données sur l'épargne estimée par MOHAMED-H. RAHIEL, op. cit. p. 146 et 193.

[13] Notamment F. HAKIKI, op. cit.
M. H. RAHIEL, op. cit.
Les travaux de l'INFORE sur la question.

[14] S. DE COUSSEGUES, la rentabilité des banques françaises et ses relations avec la politique monétaire et la taille des établissements de crédits, Revue d'Economie Politique, Septembre-Octobre 1975, Paris, p. 792.

[15] Synthèse du bilan économique et social 1967-1978, MPAT, 1980. Voir notamment le chapitre relatif à l'équilibre financier des entreprises publiques.

[16] A. BOUYACOUB, quelques éléments sur l'efficacité de l'appareil productif, 1979-1982, INFORE, ISE, Juin 1985.

[17] Le Ministre des Finances, op. cit.

[18] Sauf mention contraire, nous avons utilisé pour ce paragraphe les données chiffrées de MOHAMED H. RAHIEL, op. cit.

[19] F. HAKIKI, op. cit. p. 332.

[20] Les calculs ont été effectués à partir des données de l'Annuaire Statistique de l'Algérie de 1975 à 1984.

[21] Les calculs ont été effectués à partir de tableaux construits sur la base des bilans des banques publiés en annexe du mémoire de MOHAMED. H. RAHIEL, op. cit.

[22] La loi du 19 Août 1986 relative au régime des banques et du crédit promet quelques transformations dans le système bancaire avec l'institution du Plan National du Crédit. Mais il faut attendre l'adoption des nouveaux statuts des banques annoncés dans cette loi pour mesurer l'importance et la nouveauté du rôle que l'État veut faire jouer aux banques primaires.